

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

**25 février 2025 à 17 heures**

**à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions des citoyens portant exclusivement sur des sujets inscrits à l'ordre du jour
3. Propositions
- 3.1 Gestion du territoire
  - 3.1.1 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21202Ha, 21206Ha, 21208Ma et 21213Mb*, R.C.A.2V.Q. 400 (boulevard Bastien et rue du Fenil, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-083
4. Clôture de la séance

L'assistante-greffière  
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer